

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 3 AVRIL 2017 à 19h30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Katia PERRET, MM. Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLEST, Adjoint au Maire.

Jean BARTHOMEUF, Josette GUERRIER, Françoise EYRAUD, Sandrine TESTAS (arrivée à 20h), Pascale LABART, Florent PATIN, Peter WATSON, Audrey BLANC-MONOT, Gérard LEFEBVRE, Jean-Pierre PILLON, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): Marie LABROSSE (pouvoir donné à F BLOCH)

Secrétaire de séance : F PATIN

Convocation faite le : 27 mars 2017

publiée le : 27 mars 2017

Le procès-verbal du conseil municipal du 6 mars 2017 est approuvé, à 11 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention.

I-FINANCES COMMUNALES

A - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF- BUDGET M 14 PRINCIPAL 2016

Sous la présidence de M Peter WATSON, conseiller chargé des finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2016 qui s'établit ainsi.

Section de Fonctionnement

Dépenses	Recettes	Excédent de clôture
613 655.34 €	814 060.33 €	1 053 290.94 €

Section d'Investissement

Dépenses	Recettes
357 231.94 €	490 569.15 €

Restes à réaliser		Besoin de financement
Dépenses	Recettes	89 824.14 €
83 760 €	7 549 €	

Arrivée de Sandrine TESTAS.

Le Conseil à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016.

Le Maire remercie Florent PATIN pour le Powerpoint réalisé sur le budget. Les élus trouvent les graphiques clairs et précis.

B – VOTE DU COMPTE DE GESTION

Le Maire précise qu'il n'y a aucune remarque du trésorier payeur.

Le Conseil à l'unanimité, approuve le compte de Gestion 2016

C – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré décide de maintenir les taux d'imposition de 2016 pour l'année 2017.

Taux de la TAXE D'HABITATION : 11,45 %
Taux de la TAXE DU FONCIER BATI : 12,53 %
Taxe de la TAXE DU FONCIER NON BATI : 44,23 %

D - VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2017

Section FONCTIONNEMENT Section D'INVESTISSEMENT
Florent PATIN Peter WATSON détaillent les comptes et les chapitres.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à 11 voix POUR, 3 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, d'adopter le budget primitif pour l'année 2017

II - INDEMNISATION DEPLACEMENT DES ELUS

Le Maire propose au vote le remboursement des frais aux élus sans indemnité en charge d'une représentation municipale dans un organisme extérieur (km, repas) occasionnés lors de missions préalablement validées par le Maire.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

III – TABLEAU DES PERMANENCES DES ELECTIONS

Le Maire rappelle les dates des élections présidentielles et législatives et demande à chaque élu de bien vouloir s'inscrire sur le tableau des permanences.

Le Maire propose de prendre une délibération pour mettre à disposition gratuitement des candidats la salle Chabrier pour la tenue des réunions électorales des élections présidentielles et législatives 2017.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

IV – QUESTIONS DIVERSES

F BLOCH : Bâtiment ex mairie, le permis de construire déposé par HBVS pour l'aménagement de 4 logements aidés est accordé.

Le Maire propose de baptiser le bâtiment et la salle du rez-de-chaussée, après discussion et approbation du conseil le nom de « Ancienne Mairie » est retenu pour le bâtiment.

Pour la salle du rez-de-chaussée, dans le cas où elle reste salle municipale, le conseil décide de lui donner le nom de Salle Georgette PERRAYON en hommage et en remerciement du legs consenti à la commune de Saint Bernard

J BARTHOMEUF fait le point sur la fibre à Saint Bernard.

Deux propositions sont mises au vote

1) Proposition aux communes de payer 3,14€ par habitant

Après délibération et à l'unanimité le conseil vote pour (la somme est provisionnée au budget primitif 2017)

2) Proposition de création d'un syndicat mixte comprenant :
le SIEA, les communes, la CCDSV, le département et la région.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, accepte la création d'un syndicat mixte à 11 voix POUR, 0 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

Prochain conseil municipal : Mardi 2 mai 2017 à 19h30